



Novum Sub Sole n°71 Newsflah

Dans le cadre du suivi de sa veille technico-administrative, la Direction de l'Assainissement des Sols vient de publier [une nouvelle version de l'outil ESR 4.2](#). Cette évolution ne présente pas de modification des fonctionnalités mais renforce la qualité du fichier. Les experts sols doivent dorénavant utiliser cette version.

Si vous désirez vous désinscrire de la newsletter « novub sub sole », envoyez simplement un mail à l'adresse [edimestre.dps.dgarne@spw.wallonie.be](mailto:edimestre.dps.dgarne@spw.wallonie.be). Nous traiterons votre demande de désinscription dans les plus brefs délais.

*Dans sa volonté d'établir des contacts réguliers et constructifs, la DPS a décidé de publier une newsletter à l'attention des experts.*

*Il s'agit de vous présenter les évolutions quant à la mise en œuvre du décret relatif à la gestion des sols, les changements intervenus dans la législation, de vous offrir quelques trucs et astuces mais également de répondre aux questions les plus souvent posées.*

*« Nove sub solum », la newsletter de la DPS, est distribuée gratuitement aux principaux acteurs techniques du Décret Sols. Merci à tous les nouveaux lecteurs qui nous rejoignent pour ce numéro.*



DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE  
DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET DE L'ENVIRONNEMENT  
DÉPARTEMENT DU SOL ET DES DÉCHETS

DIRECTION DE LA PROTECTION DES SOLS

A green silhouette of a city skyline with various buildings and industrial structures.

NOVUM SUB SOLE